

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	12

Séance du 27 JANVIER 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le vingt-sept janvier à 18h00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Gisèle BONNELLY, Maire.

Date de la convocation
21/01/2025

Date d'affichage
21/01/2025

Objet de la délibération

Présents : Mme BONNELLY, Mme BELLANDE, Mme BERNARD, Mme BRAZARD, M. CHEMIN, M. DEBROAS, M. JEAN, Mme MALIVEL, Mme THIERRY, M. TRIBOLLET,

Absents : M. BORDE donne pouvoir à Mme BONNELLY, M. CHOMETTE donne pouvoir à M. DEBROAS, M. BERGERON, M. DEVAUX, Mme GRAS,

Demande subvention au titre
de la DETR 2025 pour 12
caméras

Madame le Maire explique que le système de vidéoprotection existe sur notre commune depuis 2014, il permet à la Gendarmerie Nationale de résoudre de nombreuses enquêtes. Elle présente le projet d'installation de 12 caméras supplémentaires sur la commune qui permettra d'aider les services de la Gendarmeries et le service de la Police municipal pour faire face aux incivilités, vols.

N° 01/25

Elle présente le devis pour les 12 caméras qui est de 65 261.75 € H.T pour compléter l'installation existante.

Elle propose de solliciter la Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux pour 2025 dans la catégorie i) Equipeement de vidéoprotection (création et extension).

Pour la DETR, la subvention est plafonnée à 100 000 €.

Le plan de financement est le suivant pour les 65 261.75 € H.T:

	Pourcentage	Montants
DETR	50%	32 630.88 €
COMMUNE	50%	32 630.88 €
TOTAL		65 261.75 €

Considérant l'intérêt général de ce projet pour notre commune,
Considérant le besoin pour la sécurité des habitants et des touristes,

Le Conseil Municipal,
Où l'exposé de Madame le Maire,
Et après en avoir délibéré,

- **DECIDE** par 12 POUR, de solliciter le concours financier de l'Etat ;
- **ADOPTE** l'opération ;

- **ARRETE** les modalités de financement ;

-**SOLLICITE** un financement DETR 2025 ;

-**AUTORISE** Madame le Maire à signer toutes les pièces nécessaires relative au projet d'autorisation de travaux et la demande d'aide financière ;

-**DIT** que les crédits nécessaires figurent au budget primitif de l'exercice 2025 en section d'investissement.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.
Suivent les signatures.

Madame le Maire,

Gisèle BONNELLY

Secrétaire de séance

Gérard DEBROAS



A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Gérard Debroas", written over a horizontal line.